



La Petite-Pierre, le 10 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les futurs lynx du Palatinat en phase de capture

Le programme de réintroduction du Lynx dans la forêt voisine du Palatinat rentre dans une nouvelle phase. Des captures d'individus sont désormais en cours en Slovaquie pour des premiers lâchages en ce début d'année 2016.

Trente années après les premiers lâchers de Lynx dans les Vosges et alors que la petite population qui s'y était constituée est en déclin, un nouveau projet de réintroduction de Lynx est actuellement en cours dans la forêt du Palatinat ("Pfälzerwald"), massif forestier qui prolonge les Vosges du Nord côté allemand. Le Pfälzerwald et les Vosges du Nord forment en effet une entité forestière d'une surface avoisinant les 2 500 km². Cette grande forêt représente un habitat favorable pour le lynx et pourrait accueillir jusqu'à 45 individus.

Le Lynx boréal ou lynx d'Eurasie était autrefois répandu dans toute l'Europe. La déforestation, la raréfaction de ses proies, principalement le chevreuil, les tirs et piégeages avaient conduits à sa disparition en d'Europe occidentale au milieu du 20^{ème} siècle. **Actuellement les forêts sont à nouveau plus denses, hébergent de nombreuses proies et peuvent à nouveau accueillir le félin.** Celui-ci ne reviendra cependant pas de lui-même, car il a un comportement peu colonisateur, c'est à dire qu'il disperse difficilement vers des zones où l'espèce n'est pas déjà présente.

Le projet "Life Lynx Pfälzerwald", est porté par la Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat, et compte plusieurs partenaires associés. Le projet financé à 50% par l'Union européenne, a débuté sa phase opérationnelle au 1er janvier 2015. Il bénéficie du soutien de la Fédération des Chasseurs de Rhénanie Palatinat, de la Fédération des éleveurs d'ovins et de caprins du Land ainsi que de nombreuses autres associations et structures.



Réserve de Biosphère Transfrontière Vosges du Nord/Pfälzerwald

Le projet prévoit la réintroduction de 20 Lynx sur une période de 5 ans (2016- 2020). Les animaux capturés proviendront du Jura suisse et des Carpates slovaques, régions où l'espèce est actuellement présente. **Les premières captures de lynx doivent avoir lieu en mars-avril 2016 en Slovaquie. Après une période de quarantaine, les animaux seront lâchés en avril-mai dans la forêt du Palatinat. Pour l'année 2016, il est prévu de lâcher 2 à 4 individus, comprenant des mâles et des femelles.**

Les lynx tous seront équipés de colliers-GPS afin de suivre leurs déplacements au sein du territoire. Un suivi démographique ainsi qu'une étude sur les interactions entre le lynx et le chevreuil seront réalisés. A côté de la réintroduction et du suivi des lynx, de nombreuses actions de communication, de sensibilisation et de concertation sont mises en œuvre afin d'améliorer l'acceptation du félin sur le territoire.

Certains de ces lynx ou leurs descendants disperseront à court ou moyen terme vers la forêt des Vosges du Nord qui est en contact direct avec le Pfälzerwald. Le Syndicat de Coopération pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) est le partenaire français du projet et interviendra dans des actions d'animation et de sensibilisation. Ainsi une animation pédagogique, dénommée "Oeil de Lynx" et confiée à l'association "Les Piverts", est proposée chaque année pour dix classes primaires des Vosges du Nord. De plus, une étude sociologique, menée par un sociologue de l'Université de Strasbourg, sur les représentations du lynx par les chasseurs et les pratiques de chasse est en cours depuis novembre 2015. Enfin, un "Parlement du lynx", a été confié à une équipe de modérateurs indépendants et consiste en un processus participatif de concertation avec les acteurs locaux. L'objectif étant de discuter et de réfléchir ensemble sur la cohabitation Homme-Lynx dans les Vosges du Nord et de résoudre les éventuels points de conflits. Côté allemand, un Parlement du lynx est également organisé ; les acteurs allemands et français seront régulièrement invités à se rencontrer et à discuter dans le cadre de réunions transfrontalières pour échanger leurs expériences et leurs recommandations.

Le projet Life Lynx a pour objectif de rendre à cette "Réserve de Biosphère", une espèce emblématique des forêts européennes. En tant que grand prédateur, il joue un rôle essentiel pour la régulation et la sélection des espèces animales forestières. Le lynx ne présente pas de danger pour l'homme, aucun cas d'attaque n'ayant été recensé. Il peut cependant, dans de rares cas, s'attaquer à des ovins, un fonds d'indemnisation étant prévu à cet effet. Cette réintroduction permettra de reconstituer une population de lynx dans la forêt du Palatinat et des Vosges du Nord, et d'améliorer son statut encore précaire en Europe occidentale.

Carte d'identité du Lynx d'Eurasie

Caractéristiques :

Hauteur : 50 – 75cm
Longueur : 80 – 130 cm
Poids : 15 à 30 kg
Longévité : 15 ans

Reproduction :

Gestation : 70 jours
Nombre de petits : 1 – 4
Naissances : mai - juin
Dispersion des jeunes : 10 – 12 mois
Maturité sexuelle : 2 ans

Habitat :

Grands massifs forestiers
Jusqu'à 2 500m d'altitude
Taille du territoire : 100 à 400km²
Répartition: Europe et Russie

Régime alimentaire :

> Variable selon les régions :
chevreuil, lièvre, rongeurs, sanglier...
> Consomme 1 à 3 kg de viande/jour

Statut de protection:

CITES : Espèce protégée, Annexe 2
Directive Habitat, Annexes 2 et 4
France : Liste rouge : En danger

Principales menaces :

- Destruction/fragmentation de l'habitat naturel
- Braconnage, tirs illégaux
- Collision avec des véhicules
- Dérive génétique due aux faibles effectifs en Europe occidentale



Contact du projet au Parc : Jean-Claude Génot 03 88 01 49 67 / jc.genot@parc-vosges-nord.fr

Christelle Scheid : Chargée de l'information pour le projet Life Lynx Pfälzerwald : chris_scheid@hotmail.fr

Contact presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr



www.facebook.com/parcvosgesnord

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 90000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

